



Fiche d'information du projet

Créée: mars 2006
Mise à jour : juin 2008

SIE-Afrique Phase II

www.sie.iepf.org

Programme: COOPENER
chaîne de la politique énergétique & planification énergétique

Pays ciblés: Niger, Sénégal, Togo

Statut: Terminé

Coordonateur: Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
Tél: +1 418 692 57 27

Partenaire: ECONOTEC, Belgique

Comité de Pilotage International (CPI): Agence Internationale de l'Énergie (OCDE/AIE) – Organisation internationale
Commission Africaine de l'Énergie (AFREC), Organisation régionale
Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) – Organisation régionale
Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (OIF/IEPF) – Organisation internationale
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) – Organisation internationale
Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) – Organisation régionale

Sites Internet: www.sie.iepf.org
www.sie-energie.gouv.sn
www.sie-niger.ne
www.sie-togo.tg

Objectif: Développer et structurer les capacités nationales pour la mise en place de systèmes d'information énergétique nationaux (SIE) au Niger, Sénégal et Togo

Bénéfices: Politiques énergétiques structurées et cohérentes dont les impacts peuvent être évalués.
Plus grande transparence des marchés de l'énergie.
Cadre de concertation nationale pour les acteurs du secteur énergétique.

Mots clés: Système d'information énergétique
Outil d'aide à la décision en matière de politique énergétique.
Transparence des marchés de l'énergie.

Durée: 01/2005 – 06/2008

Budget: € 999 288 (contribution de l'UE: 50%)

No. du contrat: EIE/04/236/S07.38671

SIE-Afrique



Description succincte

Même si plusieurs pays disposent d'information et de données sur leur secteur énergétique, les pays participants n'avaient pas un réel Système d'Information Énergétique (SIE)¹. Les données et les informations étaient, soit éparpillées entre les institutions nationales, soit inexistantes, ce qui rendait la compréhension du secteur difficile. En mettant en place un SIE à l'intérieur des Directions de l'Énergie, le SIE-Afrique rend ces informations opérationnelles tout en réaffirmant le rôle central de cette Direction.

Le Niger, le Sénégal et le Togo ont été sélectionnés parmi 11 pays candidats, à la suite d'un processus rigoureux de sélection sous l'égide du Comité de Pilotage International.

Les équipes nationales sont devenues autonomes en 3 ans, tout comme celle du Bénin pendant la phase pilote (1999-2001). Ceci est possible avec l'utilisation de la méthode SIE-Coaching combinée à l'évaluation de la performance de l'équipe, méthode développée par ECONOTEC durant la phase pilote. Dans une telle approche, l'équipe nationale est au cœur du projet, ECONOTEC supervisant le travail et jouant le rôle de catalyseur.

Résultats obtenus

La gestion et la maintenance d'un système d'information énergétique (SIE) sont une tâche normale mais importante du Ministère chargé de l'énergie.

- les 3 équipes nationales ont la capacité : (1) de gérer, de façon autonome, le SIE national;
(2) d'identifier les priorités nationales en matière de politique de l'énergie;
(3) de concevoir des politiques de l'énergie, de les évaluer et d'assurer leur suivi.
- Le SIE est une référence en matière d'information du secteur énergétique;
- le SIE permet une vue globale approfondie du secteur énergétique;
- le SIE offre un cadre de concertation nationale pour les acteurs du secteur énergétique.

Les données, les indicateurs et les analyses énergétiques sont disponibles sur les sites Internet suivants : www.sie-energie.gouv.sn www.sie-niger.ne www.sie-togo.tg.

Leçons apprises

Les équipes ont été invitées à évaluer le projet SIE-Afrique Phase II et son impact dans leur pays :

<i>Le Ministère sort renforcé du projet SIE-Afrique Phase II</i>	89 %	<i>d'accord avec cette affirmation.</i> ²
<i>Je recommande à d'autres pays de participer au projet SIE-Afrique</i>	93 %	<i>d'accord.</i>

- *Le projet a été bénéfique pour le renforcement des compétences institutionnelles et des ressources humaines du Ministère, notamment dans la revalorisation du rôle de coordination du Ministère chargé de l'énergie, à travers sa Direction de l'énergie.*
- *Des informations technico-économiques fiables, des capacités d'analyse et une plus grande transparence du secteur, trois bénéfices du SIE, sont indispensables pour assurer une allocation efficiente des ressources financières. Un SIE opérationnel est une étape préalable à la planification d'investissements importants dans le secteur énergétique, tels que ceux liés aux Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), aux Programmes d'électrification rurale, aux interconnexions des réseaux et à l'augmentation des capacités de production.*
- *Les effets du projet ont dépassé les résultats escomptés : la méthode SIE-Coaching combinée à l'évaluation de la performance de l'équipe a transformé la façon dont les personnes travaillent. Un membre des équipes nationales écrit : « L'expérience SIE nous donne une longueur d'avance en terme de structure et de force des idées et également au niveau des méthodes de travail qui favorisent le travail d'équipe » et une autre a dit : « le SIE m'a construit ».*

¹ Le SIE est l'ensemble des informations technico-économiques indispensables à la mise en œuvre d'une politique énergétique efficiente.

² Les membres des équipes ont été invités à donner leur appréciation à cette affirmation sur une échelle de 0 « totalement en désaccord » à 10 « Totalement en accord ». Le chiffre donné est la moyenne des réponses obtenues.